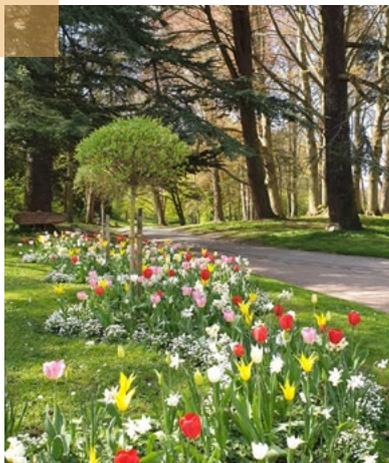


125 ANS DU JARDIN PUBLIC P.4



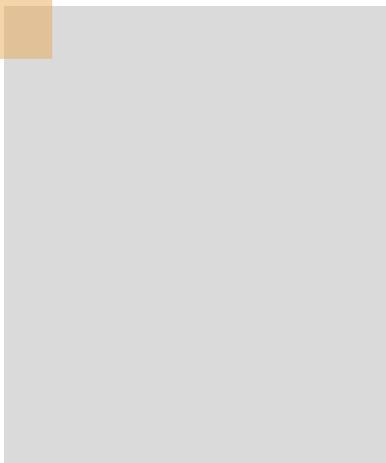
SOMMAIRE

04



JARDIN PUBLIC

06



BUDGET

08



PATRIMOINE

10



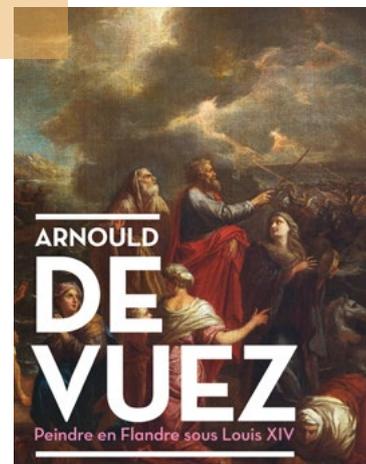
BUREAUX DE VOTE

18



MOBILITÉ

20



CULTURE

SO! Saint-Omer
N°22 | JUIN 2021

Magazine d'informations municipales

Adresse :

Mairie de Saint-Omer
16, rue Saint-Sépulcre - CS20326 - 62505 Saint-Omer Cedex.
Tél : 03 21 98 40 88. www.ville-saint-omer.fr.

Directeur de la Publication : François Decoster

Conception graphique : Service Communication de la Ville de Saint-Omer

Mise en page : Chloé Beaucé

Impression : Nord Imprim

Imprimé sur papier recyclé avec des encres à base végétale

Tirage : 7800 exemplaires.

Dépôt légal à parution

ISSN 2495-9987

©Photographes officiels de la Ville



PEFC/10-31-1426

PROMOUVOIR
LA GESTION DURABLE
DE LA FORÊT



Chères Audomaroises, Chers Audomarois,

Dus, cus. Ibus, soluptatis maximagnit mo totaquat volorrovid eost, sedi aut maxima consequis re vollaboratur re num voloreperi temperf erchitasped et laccull autatur, omnissed explabo raepudis cusapiet voluptate nobis dionsequia quae excese et omnis volupta tiorrum quatiis nis acepera eruptae sam qui volorum aute simped ma cuptatempus dit estionsequam a improperibus soluptati cuptatet aspientur?

Ficienit volorrum non experepel imosape repudam earit expelig nisque nulla dem venis doluptatia quatur?

Ectotatatem. Iquiduci rereheni consentibus elia cus, quae quiandi od ut et ommo te modipienia qui con comnihit enit volorro tem quossi beatem et aut vercia dolorep ercitas modi impor sum vid et evellan itibust molorep eruptatum consequere il iminverem quatia consequ amuscil il iliam nusam, aut ut vollor maxim volipient laccusc ipsamus et essus, illa conem re ne et re, quae eum rera sum eatemporum quam autam renda sitiusda voluptati occulparci aut accumen ditiunt, sum venimus, con nosantecabor sandit restinc temolorum cusciendi quos atur remoluptas nus sincit pa vella con cullab is dolecum eum as evelectem quam, con culpa qui doluptatem aut peria dolut quodige ndipsam faciis nemos is poressimus autaecti od mint et omnis mintori susciis cillaut as aut expelli genistium ex ex et evercia doloreprae. Lique exerent aut eiundit atemporatio ima idel intibus dolupta se magnatatum quo voloreicim harum a adit mint aut volupta tquidus as remollaut ex etur, quatur, nos antias etum dolorerro dolorrunt.

Ant eum est, unt. Itatior estrum volorro mo eriam, nullorete modipsam, odis magnimi nctatis ellessit velente nones recte volendam et quam, solluptatia doluptati simusam inctius diaest et prorita tecus, quunt as ente pore am quam eosanda eribus et, con

remquatet ent velest iderum eossequunt optatumquis et lacereped quam aute et omnimint rem ame occullu ptatur aut etur molupta tusande prat.

Bus experumquis excest moloremolum volorum eossed est, se seque quam, officiam fugit, et et, aturia voloreprovid qui comnias ma quis et minullabore nus, net pligenis endi cori tem et estias doloriandam fugiat ligni atum nonsequiae quodicae posa sunt.

Is utem laboreiur amus aut modis voluptit quo veniti autem nonem ex ex et vendandi odictint endipsu stotat fugia excessin num res vellaudis es saerrovit, sim accus as cumquiberum eligendit lacia pa corum vorem olupti nis de vella dolupti blacequo dolestias eatinciis dolor aceaque sit ut accum qui officto eum evelit faccati ut lant lande laborem simodiam aciist, offici officiasum autem re dit esequid eicab idis alia nonsequid maximet as remporem consequi dolorit et am quati dolorest, sim fugitatio is magnis de pero im aligendae el moluptatem.



François DECOSTER
Maire de Saint-Omer

125 ANS DE SOUVENIRS PARTAGÉS

Connaissez-vous une plus belle scène et un plus bel environnement que le kiosque du jardin public pour assister à un concert ? Les festivités ont débuté le 30 mai dernier avec le concert de l'Orchestre militaire d'infanterie de Lille. Une belle heure de concert, en plein air, au rythme de musiques actuelles et d'époque.

Cet anniversaire s'est poursuivi, le 13 juin, avec un deuxième temps fort : la remise en eau de la fontaine du Jardin à la Française. Après 5 mois de restauration, cet élément patrimonial remarquable de Saint-Omer a retrouvé son panache d'antan. Nul doute qu'elle apportera fraîcheur et apaisement aux flâneurs.

SAMEDI 19 JUIN | 14H30 À 18H | Parcs et jardins de la ville

FÊTE DU YOGA

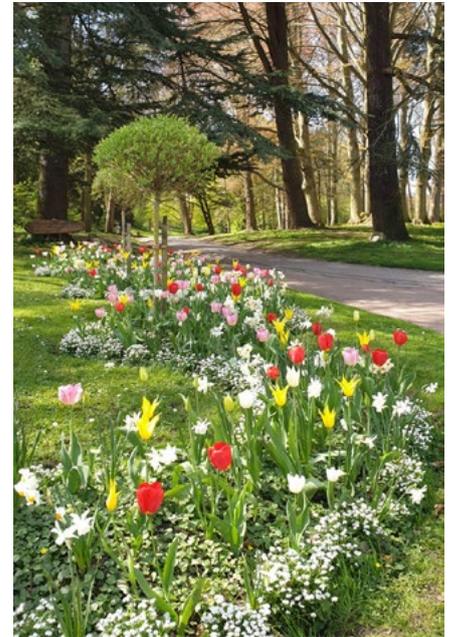
À l'occasion de la journée internationale du yoga, les professeurs de Saint-Omer se réunissent pour partager cette pratique millénaire et découvrir une diversité d'enseignements. Un événement à partager en famille et entre amis...

Nouveau concept cette année : 1 lieu = 1 pratique de yoga !

Partez ainsi à la découverte des parcs et jardins de la ville et des différentes pratiques de yoga avec Wellness Lovers France.

Accès gratuit sur réservation

Contact : wellnessloversfrance@gmail.com ou 06 43 93 04 52



DIMANCHE 20 JUIN | 14H À 19H | Motte Castrale

FÊTE DU YOGA

Yoga enfants, yoga dynamique (Flow vinyasa), yoga doux (Yin) et yoga Méditatif (Nidra).

Proposé par l'association ZumFitTempsDanse. Contact : 06 74 69 83 50

SAMEDI 26 JUIN | 17H | Kiosque

CONCERT 1900 DE L'ORCHESTRE D'HARMONIE

Et si on se projetait le temps d'un concert en 1896 ? Pour ce 2^e rendez-vous musical du programme, les 50 musiciens de l'Orchestre d'Harmonie de Saint-Omer vous invitent à voyager dans le temps au travers des musiques d'époques. 300 places assises. Entrée libre et gratuite.

SAMEDI 3 JUILLET | 11H | Kiosque

CONCERT DU SAINT-OMER JAZZ FESTIVAL

Le zèbre n'aurait raté pour rien au monde la fête d'anniversaire du jardin public ! Venez jizzer au son des Crazy Kapers qui vous emmèneront jusqu'au Moulin à Café pour profiter de cette superbe 6^e édition du Saint-Omer Jazz Festival avec 22 concerts gratuits pendant 4 jours, dans une ambiance totalement zébrée.

Les festivités des 125 ans du Jardin public continuent à la rentrée, avec des week-ends complets d'animations, de spectacles, de sport, de nature, de patrimoine... Bref un programme festif, comme on les aime, arrivera dès la rentrée avec :

Du 10 au 12 septembre | Square d'Albret et jardin public : La Fête de la Bière

Samedi 18 et dimanche 19 septembre : Les journées Européennes du Patrimoine

Samedi 25 et dimanche 26 septembre : Le Festival sous les pavés L'art

Et bien d'autres surprises, dès le mois d'octobre !

La Ville de Saint-Omer en partenariat avec des associations sportives du territoire propose deux programmes d'animations gratuites pour découvrir de nouvelles activités de remise en forme, détente et de bien-être au jardin public et dans les parcs de la Ville.

UN ÉTÉ SPORT

Rendez-vous au jardin public un dimanche par mois de 9h30 à 11h30

• Dimanche 11 juillet

Kiosque du Jardin Public

- Ergomètre Marche nordique
- Qi gong avec Pierre Desbas

• Dimanche 8 août

Kiosque du Jardin Public

- Renforcement musculaire avec l'association Pass'sport Santé
- Etirement relaxation avec l'association ZumFitTempsDanse

BIEN-ÊTRE À SAINT-O

Rendez-vous dans les différents parcs et jardins de la ville tous les mercredis de 18h à 19h30

• Mercredi 16 juin

Parc des ruines Saint-Bertin

- Qi Gong avec Michel Grosjean du KCSO

• Mercredi 23 juin

Jardin de l'office de tourisme

- Yoga avec Solène de Wellness Lovers France

• Mercredi 30 juin

Jardin de la Motte Castrale

- Stretching et relaxation avec D. Becquet de l'association ZumFitTempsDanse

VISITE GUIDÉE

Partez à la découverte du jardin public avec les visites guidées du Pays d'art et d'histoire

- Samedis 12, 19 et 26 juin à 14h30
- Vendredis 2, 9, 16, 23 et 30 juillet à 14h30
- Vendredis 6, 13, 20 et 27 août à 14h30
- Samedis 4, 11 et 25 septembre à 14h30

Durée : environ 1h30.

Tarifs : 5,50€ / 3,50€ pour les 15-25 ans et les étudiants.

Gratuit pour les moins de 15 ans et les demandeurs d'emploi.

Réservation obligatoire auprès de l'Office de Tourisme et des Congrès du Pays de Saint-Omer sur www.tourisme-saintomer.com ou au 03 21 98 08 51. Prolongez votre visite avec la brochure réalisée par l'Agence d'Urbanisme et de Développement Pays de Saint-Omer - Flandre Intérieure disponible dès début juin à l'Office de Tourisme.

INSTALLATION DU NOUVEAU MOBILIER URBAIN

Pour les 125 ans du jardin public, la Ville de Saint-Omer a mené une concertation publique pour permettre aux Audomaroises et Audomarois d'exprimer leurs attentes.

Les premières actions se mettent en place avec le remplacement des bancs et des corbeilles de l'ensemble des parcs et jardins de la Ville.

En tout, ce sont plus de 110 bancs et 70 corbeilles qui ont été remplacés. Les bancs en bois et fonte ont été choisis pour leur intégration dans l'ambiance des parcs et jardins. Les nouvelles corbeilles installées permettent d'effectuer le tri sélectif.



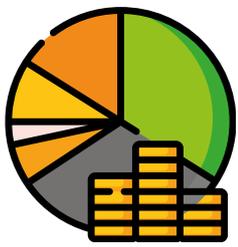
VENTE AUX ENCHÈRES DES ANCIENS BANCs



Certains ont assisté à des rencontres, d'autres ont entendu des confidences, des éclats de rire ou ont été d'un grand réconfort, les bancs du jardin public ont tous une histoire.

Lors du remplacement du mobilier urbain, beaucoup d'Audomaroises et d'Audomarois ont manifesté leur souhait de pouvoir acquérir, en souvenirs, un des anciens bancs du jardin public.

Afin de répondre à cette demande, une trentaine de bancs, ont été vendus aux enchères. Cette belle opération menée en partenariat avec l'Hôtel des ventes de Saint-Omer a permis de récolter **2600 €** qui contribueront aux actions d'embellissement du jardin public.



LES CHIFFRES CLÉS DU BUDGET 2021

IMPÔTS ET TAXES

10 151 336€

DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

5 700 476€

EMPRUNTS

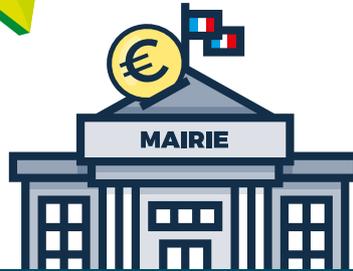
1 613 542€

SUBVENTIONS ET AUTRES RECETTES

4 427 248€

AUTOFINANCEMENT

5 166 863€



MAIRIE

BUDGET DE LA VILLE DE SAINT-OMER

27 059 465€

LES DÉPENSES

FONCTIONNEMENT

14 448 319€

les dépenses de fonctionnement prennent en compte les charges du personnel, entretien, subventions aux associations, charges...

INVESTISSEMENT

12 611 146€

Travaux, équipements, remboursement de la dette



Evolution de la dette

18 970 245€



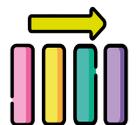
ÉVOLUTION DU CAPITAL RESTANT DÛ



16 692 886€



Une dette contrôlée



seuil critique | 15 ans

seuil limite | 10 ans



CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT



A quoi **le budget** est-il affecté ?

PRÉPARATION DE LA PÉRIODE POST-COVID



PLAN ÉCOLE
795 137€



COHÉSION SOCIALE
1 086 000€



SPORT
693 465€



CULTURE
595 700€

AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE



**VOIRIE ET ESPACES
PUBLICS**
1 205 000€



**RESTAURATION DU
PATRIMOINE**
1 932 156€

PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS



MARAIS AUDOMAROIS
334 860€



NATURE EN VILLE
250 000€

ACCOMPAGNEMENT DES TRANSITIONS ÉNERGÉTIQUES ET ENVIRONNEMENTALES



**TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE**
660 000€



**PLAN DES MOBILITÉS
ACTIVES**
520 500€

PARTICIPATION CITOYENNE ET DÉMOCRATIE LOCALE DE PROXIMITÉ



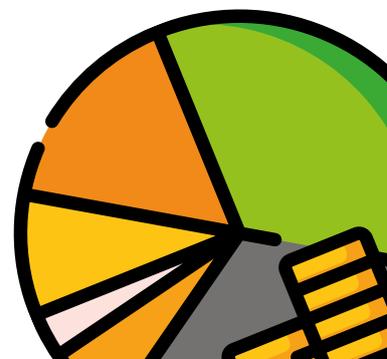
**PARTICIPATION
CITOYENNE ET SERVICES
NUMÉRIQUES**
64 000 €



SÉCURITÉ
104 000€

SUBVENTIONS ALLOUÉES AUX ASSOCIATIONS

1 254 114 €



FIN DU DIAGNOSTIC ARCHÉOLOGIQUE DE LA PLACE FOCH

À la suite des sondages réalisés en périphérie de la place cet automne, le diagnostic archéologique s'est poursuivi au centre de la place Foch au printemps. Il s'est terminé, le 8 mai dernier, avec une semaine d'avance.

L'actuelle Place Foch est l'ancien Grand Marché de la ville où diverses activités artisanales se tenaient au Moyen-Âge. Il était alors bordé par la Halle échevinale et accueillait la chapelle Notre-Dame aux Miracles. Le diagnostic a permis de vérifier l'état de conservation de ces vestiges afin de mesurer l'impact des futurs travaux.

Selon les résultats du diagnostic archéologique, les services de l'Etat prendront une décision : autoriser directement la poursuite des travaux ou prescrire une fouille archéologique préalable pour approfondir les recherches.



© Virginie Decoupigny, Inrap

UN PEU PLUS DE NATURE EN VILLE

Le Moulin à Café, Théâtre de Saint-Omer accueille la résidence d'une compagnie un peu différente de celles habituelles : près de 80.000 abeilles de l'apiculteur audomarois Eric Barrère! Les 2 ruches, bien installées au pied du clocheton, bénéficient des conditions idéales pour produire du miel qui viendra s'ajouter à la production locale.



TIRAGE AU SORT DE PARCELLES DANS LE MARAIS COMMUNAL

La Ville de Saint-Omer est propriétaire, depuis le Moyen Âge, de 79 hectares dans le marais audomarois divisé en 89 parcelles. Ces parcelles, appelées légères, sont situées dans divers lieux dits : Pâtures de Salperwick, Le Westbroucq, La Maladrerie, Les Pâtures du Bac et Les Communes.

33 maraîchers louent ces terres et ont ainsi signé un bail de 9 ans (renouvelé par tacite reconduction). Lorsqu'un maraîcher fait part de son intention de mettre fin au bail, la parcelle est remise en location. La ville la réattribue en procédant à un tirage au sort.

Celui-ci a lieu en mairie en présence des élus, des services et des postulants qui répondent aux critères suivants :

- être exploitant domicilié ou avoir le siège d'exploitation implanté dans l'une des communes de l'ancien Canton de Saint-Omer (Nord et Sud), du Canton de Arques et des communes de Nieurlet et Saint-Momelin
- exploiter au moins 75% de sa surface en culture maraîchère « à l'exclusion formelle des cultures céréalières, du maïs, de plantations d'arbres et de haies. »

Les jeunes exploitants maraîchers de la commune qui ne louent pas de terre et sont installés depuis moins de 2 ans sont prioritaires.

En 2021, deux sessions de tirages au sort ont eu lieu pour l'attribution de 6 parcelles.



LES FAISEURS DE BATEAUX FONT RAYONNER L'AUDOMAROIS

Les Faiseurs De Bateaux perpétuent un savoir-faire ancestral qui font l'identité du marais audomarois. Ils font rayonner notre territoire avec la fabrication d'embarcations pour d'autres sites prestigieux. À titre d'exemple, le château de Versailles a emmené 2 bateaux pour entretenir un plan d'eau près du Petit Trianon et 12 barques pour silloner les hortillages d'Amiens.

Une belle reconnaissance pour l'entreprise labellisée « Entreprise du patrimoine vivant »

INSTALLATION DE NOUVELLES JARDINIÈRES EN VILLE

En juillet 2020, le conseil municipal a voté la mise en place d'un plan « Nature et Biodiversité » visant à instaurer le développement de la biodiversité en milieu urbain, améliorer le cadre de vie des Audomaroises et des Audomarois et embellir la ville. Ce plan a débuté par la plantation de 2000 végétaux en novembre dernier et s'est poursuivi, au printemps, avec l'installation de 44 bacs composés de différentes variétés rue de Dunkerque, place de la Ghière et place Alfred Gilliers pour apporter de la couleur, de la verdure et délimiter les espaces.

UNE BALAYEUSE PLUS PERFORMANTE

Après plus de 11 000 heures de travail et 76 000km de voirie parcourus, l'ancienne balayeuse, achetée en 2011, a été remplacée pour limiter les coûts d'entretien et de réparation. Dorénavant, c'est une balayeuse de 4m³, équipée d'un balai supplémentaire pour désherber les fils d'eau, qui circule dans toutes les rues de la ville pour maintenir la propreté.



LIKEZ !

Après l'avoir imaginée et préparée ensemble, la page Facebook des Conseils de quartier Saint-Omer a été lancée en mai. Les conseillers de quartier y publieront leurs réalisations, les dates importantes et appels à participer. L'occasion de suivre encore plus facilement l'actualité de votre Conseil de quartier juste en aimant la page !



Lilas des Indes
Rue de Dunkerque



Magnolia Susans et
Poirier pleureur à
feuilles de saule
Place de la Ghière



Prunus sargentii rancho
Place Alfred Gilliers

ÇA BOUGE DANS NOS QUARTIERS !

Se mobiliser pour améliorer le cadre de vie : c'est l'objectif des démarches de participation citoyenne mises en place par Ville de Saint-Omer. Nos conseillers de quartier fourmillent d'idées et de projets. Chaque semaine, grâce à l'action collective, des actions voient le jour dans nos quartiers.

Le Conseil de quartier Laennec-Esplenade a installé des modules de la société Le Carré Fantastik : fleurs, aromates sont accessibles à tous notamment grâce aux tables surélevées.



Le Conseil de quartier centre-ville aménage les jardins aux abords de l'Eglise Saint-Sépulcre : désherbage, nettoyage, ajout de terre puis plantation de fleurs, arbustes, légumes, plantes aromatiques... principalement issus de dons ou de récupération. Cet espace est réinventé grâce à la mobilisation de nombreux habitants, voisins et conseillers de quartier.



ET SI VOUS ALLIEZ JETER UN ŒIL ?

Vous pouvez aller à la rencontre des conseillers de quartier :

- pendant les réunions,
- sur leur page Facebook : www.facebook.com/ConseilsQuartierSaintOmer
- sur le site internet de la ville rubrique participation

Les élections départementales et régionales se dérouleront les 20 et 27 juin 2021. Ce double scrutin, associé au protocole sanitaire en cours, nécessite une nouvelle organisation des bureaux de vote.

Chaque bureau de vote sera divisé en deux, à l'aide d'un balisage, pour permettre aux électeurs d'effectuer deux passages :

- Le premier pour voter pour les élections départementales
- Le second passage pour les élections régionales.

LE BUREAU DE VOTE

- 1^{er} bureau : Mairie, rue du Saint Sépulcre - salle des Commissions au 1^{er} étage
- 2^e bureau : Ecole Condorcet, rue Louis Braille - préau intérieur
- 3^e bureau : Ecole Condorcet, rue Louis Braille - cantine*
- 4^e bureau : Ecole Charles Perrault, enclos Saint Sépulcre
- 5^e bureau : Ex. école Diderot, place de la Ghière - salle de gauche
- 6^e bureau : Ecole Paul Bert, rue des Tribunaux
- 7^e bureau : Ecole Jules Ferry, place Ribot
- 8^e bureau : Ecole Michelet, 35 rue de Théroouanne*
- 9^e bureau : Maison de quartier Saint-Exupéry, rue Saint-Exupéry*
- 10^e bureau : Ex. école Diderot, place de Ghière - salle de droite
- 11^e bureau : Résidence autonomie des Maraîchers - chemin du Boteman

*ces bureaux sont nouvellement désignés.



UN PROTOCOLE SANITAIRE RENFORCÉ

Pour les élections régionales et départementales, les services de l'Etat ont élaboré un protocole sanitaire renforcé :

- L'accès aux bureaux de vote sera limité à 6 votants en même temps, dans le cas où les bureaux de vote départemental et régional sont situés dans la même pièce.
- Les bureaux de vote seront nettoyés régulièrement
- Port du masque obligatoire
- Gel hydroalcoolique mis à disposition à l'entrée et la sortie
- Un marquage au sol sera effectué, à l'extérieur et à l'intérieur des bureaux, pour délimiter les sens de circulation.
- La pièce d'identité et la carte électorale seront présentées. Les votants sont invités à venir avec leur stylo

Les membres des bureaux de vote et les employés communaux mobilisés ont été vaccinés, s'ils le souhaitent. Les personnes qui n'auraient pas pu recevoir au moins une dose de vaccin avant le 6 juin, soit deux semaines avant la date des scrutins, sont invitées à réaliser un test PCR antigénique ou un autotest moins de 48 heures avant le vote.

VOTE PAR PROCURATION

Un électeur absent le jour d'une élection ou d'un référendum peut voter par procuration. Il peut alors choisir une personne de sa commune pour voter à sa place.



L'électeur a 3 possibilités pour faire sa démarche :

- Utiliser le téléservice, puis aller en personne à la gendarmerie ou au commissariat avec un justificatif d'identité et l'e-mail de confirmation du dépôt de la demande en ligne
- Imprimer le formulaire disponible sur internet, puis le remettre, en personne et en présentant un justificatif d'identité, à la gendarmerie ou au commissariat ou au tribunal ou dans un lieu accueillant du public défini par le préfet
- Remplir à la main le formulaire disponible sur place (gendarmerie ou commissariat ou tribunal, ou lieu accueillant du public défini par le préfet) et présenter en personne un justificatif d'identité

A noter qu'en raison de l'épidémie de Covid-19, un mandataire pourra disposer de 2 procurations établies en France.

La démarche doit être faite le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement de la procuration. Une procuration peut être établie à tout moment et jusqu'au jour du vote, mais, en pratique, l'électeur risque de ne pas pouvoir voter si la mairie n'a pas reçu la procuration à temps.

Comment vérifier votre inscription ou votre bureau de vote ?

Pour connaître l'adresse de votre bureau de vote ou vérifier votre inscription sur les listes électorales, vous pouvez utiliser le téléservice : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

LES VISITEURS BIENVEILLANTS, DES BÉNÉVOLES POUR TENIR COMPAGNIE AUX PERSONNES ISOLÉES

Le CCAS a souhaité renforcer son action pour rompre la solitude. En effet, le sentiment d'isolement et de solitude a souvent été amplifié lors des confinements.

Ainsi, les « visiteurs bienveillants » sont un réseau de bénévoles créé, animé et géré par le CCAS. Il rassemble des personnes souhaitant développer le contact humain entre les générations et/ou entre les personnes par le biais de « missions encadrées » : visites de courtoisie, jeux, promenades, visite du musée, accompagnement au cinéma... Chaque senior bénéficiant de ce service recevra régulièrement la visite d'un bénévole unique, afin de créer un lien durable et habituel. Le CCAS est donc à la recherche de bénévoles prêts à donner un peu de leur temps pour une personne isolée de la commune.

Si vous souhaitez donner un peu de votre temps pour cette démarche ou que vous vous sentez concerné par l'isolement, contactez le CCAS de Saint-Omer.



Bénévole ou bénéficiaire, si vous êtes intéressé, merci de joindre Geoffrey DARCY au 03 21 38 31 34.

CAMPAGNE DE VACCINATION : LE CCAS MOBILISÉ

Dès le lancement de la campagne de vaccination en début d'année, le CCAS a recensé l'ensemble des personnes en résidence autonomie, inscrites au registre des personnes vulnérables et âgées de la ville souhaitant se faire vacciner. Ensuite, les équipes ont coordonné en partenariat avec la clinique les rendez-vous et organisé si besoin le transport. Il a accompagné toutes les personnes de plus de 65 ans souhaitant se faire vacciner ainsi que les personnes présents dans les bureaux de vote.



+ 250

personnes vaccinées
en coordination avec
le CCAS

UNE ACTION, GÉNÉREUSE ET SOLIDAIRE

Pendant 15 jours en avril, le Bar Le Spey River, place Foch, est venu en aide aux étudiants en proposant des menus à emporter à 1€. L'opération a été un succès, avec 500 paniers repas distribués aux étudiants des universités Audomaroises ainsi qu'aux étudiants en lycée post bac.



ON SE RETROUVE AU... SAINT-OMER JAAZ FESTIVAL !

© Philippe Hudelle



C'est avec des fourmis dans les pattes et du jazz qui lui titille les oreilles, que le zèbre du Saint-Omer Jaz festival a l'immense plaisir de vous dévoiler la programmation de cette 6^e édition qui se déroulera du 2 au 5 juillet.

Toute l'équipe du festival a travaillé avec enthousiasme et envie à la préparation de cette nouvelle édition qui se veut haute en couleurs !

Pour garantir votre sécurité ainsi que celle de nos équipes, le Saint-Omer Jaz Festival vous accueillera sur 4 jours dans des lieux inédits permettant ainsi de respecter les consignes sanitaires. Les concerts auront lieu dans le jardin de l'Office de tourisme, et aux Ruines de l'Abbaye Saint-Bertin afin d'avoir une entrée et une sortie, des périmètres définis et des jauges établies.

L'intégralité des concerts prévus en 2020 a été reprogrammée. Et cette année encore, vous pourrez pleinement profiter de 22 concerts gratuits.

Notre zèbre met tout en œuvre pour vous accueillir dans les meilleures conditions possibles et vous offrir une édition inédite.

Retrouvez toutes les informations sur :
www.saintomerjazfestival.fr
Facebook : Saint Omer Jaz Festival

LA BOUTIQUE DU ZÈBRE



Mugs, t-shirts, pochettes, chapeaux... vous trouverez forcément votre bonheur au stand de la Comédie de l'Aa. Les bénévoles vous accueilleront dans le jardin de l'Office de Tourisme et aux Ruines de l'Abbaye Saint-Bertin



Le Saint-Omer Jaz festival a désormais son application !

Retrouvez gratuitement, sur Android et iOS7, toute la programmation du festival, les lieux des concerts, les infos pratiques et les dernières actus !

LA PROGRAMMATION :

VENDREDI 2 JUILLET 2021

Eglise Saint-Léger - Fauquembergues
• Ellinoa (chant) & Robinson Khouri (trombone, chant)

Jardin des Ruines de l'Abbaye Saint-Bertin

- LOU TAVANO
- OLIVIER KER OURIO NEW QUINTET
- AJOYO

SAMEDI 3 JUILLET 2021

Kiosque du jardin public & parvis du Moulin à Café

- QUINTET JÉRÔME ETCHEBERRY «CRAZY KAPERS»

Jardin de l'Office de tourisme, place Victor Hugo

- TRIO PARADOKS
- SANDRO ZERAFÀ
- FREDERIC BOREY «BUTTERFLIES» TRIO
- TRIO NOÉ HUCHARD

Jardin des Ruines de l'Abbaye Saint-Bertin

- STEPHANO DI BATTISTA QUARTET «MORE MARICONE»
- WANDERLUST ORCHESTRA

DIMANCHE 4 JUILLET 2021

Eglise Saint-Médard Tournehem-sur-la-Hem

- ANDY EMLER (ORGUE) ET ELISE CARON (VOIX)

Jardin de l'Office de tourisme, place Victor Hugo

- NATHAN MOLLET
- AMNESIAC QUARTET
- JOACHIM GOVIN QUARTET & ELLINOA

Jardin des Ruines de l'Abbaye Saint-Bertin

- JEAN-PHILIPPE VIRET TRIO
- LEÏLA OLIVESI NONET

LUNDI 5 JUILLET 2021

Jardin de l'Office de tourisme, place Victor Hugo

- RESTITUTION DES ATELIERS JAZZ DU CONSERVATOIRE DU PAYS DE SAINT-OMER

Moulin à café, Théâtre à l'Italienne

- UN POCO LOCO
- LAURENT DEHORS TRIO
- AZAWAN
- ERIC BARRET TRIO

FÊTE LE MUR

Lancée en 1996 par Yannick Noah, Fête le Mur est une association socio-sportive qui a pour objectif de développer la pratique du tennis et plus largement la pratique sportive comme outil d'éducation, d'insertion et de prévention.

En partenariat avec le centre social et culturel de Saint-Omer, le Tennis Club a décidé de monter une section Fête le Mur. La mairie s'est très vite impliquée dans le projet en mettant à disposition de lieux pour la pratique. Les entraîneurs diplômés du club dispenseront des cours de tennis et permettront aux jeunes de bénéficier de licences de la Fédération Française de Tennis. Le centre social fera la promotion de l'action auprès de son public et intégrera l'activité à ses créneaux.

À l'occasion du lancement de cette nouvelle antenne, l'association a organisé, ce samedi 5 juin, une journée tennis en fête pour les jeunes de 3 à 17 ans. Au programme : jeux, initiations et ateliers ludiques pour découvrir les différents aspects du tennis.

Plus d'informations : tennisclubssaintomer@gmail.com

UNE NOUVELLE PERCHE DE TIR À L'ARC À LA VERTICALE

Les archers de la Saint-Georges ont désormais une 3^e perche de 30 mètres de haut pour s'entraîner. Elle est dotée d'un panier (ou chapeau) permettant un réglage à différentes hauteurs de la zone de tir pour les enfants ou les personnes à mobilité réduite. Grâce à lui, la retombée des flèches est ainsi concentrée, ce qui sécurise le périmètre. C'est désormais dans des conditions idéales que les compétitions pourront reprendre.



LET'S DANCE !

Chaque samedi de l'été, l'association Danç'Art Saint-Omer prend place en centre-ville.

Pour un moment hors du temps, sous des musiques AFRO-LATINES, liées à des mélodies endiablées, légères ou sensuelle; La SALSA, la BACHATA, ou bien la KIZOMBA s'invitent, se partagent, s'apprennent, et se vivent en tant que DANSES SOCIALES. Seul, en couple ou entre amis, partez à la découverte de cette ambiance chaleureuse qui fera le bonheur de tous.

Animations, initiations, temps de pratique. Evènement gratuit et plein air.

15h à 19h - Parvis du Moulin à Café



CONCERTATION PUBLIQUE SUR LE SKATE PARK



Du 1^{er} au 30 juin, les adeptes de sport de glisse urbaine et les amateurs de skateboard, roller, trottinette, BMX... sont invités à donner leur avis sur le skate park situé près des Glacis.

Retrouvez ce questionnaire via ce Qr Code :



ou sur www.ville-saint-omer.fr

2 NOUVEAUX ABRIS VÉLOS

Dans le cadre du plan des mobilités actives, la ville de Saint-Omer accompagne l'évolution des modes de déplacements en développant des zones de circulation apaisée et en favorisant la pratique du vélo et de la marche.

Afin de garantir la sécurité lors du stationnement de votre vélo, la ville a mis en place 2 nouveaux abris-vélos. Situés parking du Théâtre et parking des Carmes, ces abris de 36 places chacun viennent s'ajouter aux 400 places de stationnement vélo déjà existantes dans Saint-Omer.

Retrouvez leur fonctionnement dans la rubrique « Tutoriel » de ce SO ! Magazine p. 21

DES AIDES À L'ACQUISITION DE VÉLO

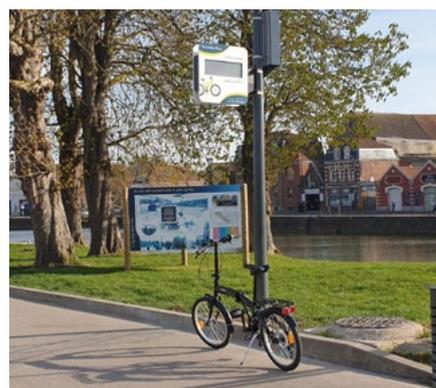
Jusqu'au 31 décembre 2021, la ville de Saint-Omer propose des aides pour financer l'achat de vélo à assistance électrique ou adapté aux personnes à mobilité réduite, cumulables avec celle de la CAPSO. L'achat de ces vélos doit être effectué dans une enseigne présente sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer.

En complément, une aide nationale est également possible pour l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE)

Voici un récapitulatif de ces nouveaux dispositifs :

3 COMPTEURS VÉLO

Des compteurs à vélo ont été installés boulevard Vauban, et près de la passerelle, allée des marronniers. Ils permettent d'avoir des chiffres réels de passage de vélo, d'adapter les aménagements en fonction des besoins et d'affiner les réflexions et les actions menées autour des circulations douces.



Qui ?	Pour quoi ?	Montant de l'aide	Modalités
La ville de Saint-Omer	Achat d'un vélo à assistance électrique neuf	100 €	Achat à effectuer dans une enseigne du territoire de la CAPSO Ne pas revendre le vélo dans les 3 ans
	Achat d'un vélo à assistance électrique neuf pour les étudiants et les moins de 25 ans en recherche d'emploi	200 €	Achat à effectuer dans une enseigne du territoire de la CAPSO Ne pas revendre le vélo dans les 3 ans
	Achat d'un vélo neuf adapté aux personnes à mobilité réduite	500 €	Achat à effectuer dans une enseigne du territoire de la CAPSO Ne pas revendre le vélo dans les 3 ans
La CAPSO	Achat d'un vélo à assistance électrique	Jusqu'à** 150 €	Sommes versées en chèques Happy Kdo et utilisables chez les 250 commerçants du Pays de Saint-Omer adhérents à www.achetezenpaysdesaintomer.com
L'État	Achat d'un vélo classique ou VTT	Jusqu'à 100 €	Achat à effectuer dans une enseigne du territoire de la CAPSO Ne pas revendre le vélo dans les 3 ans
	Achat d'un vélo à assistance électrique	Montant identique à l'aide accordée par la collectivité territoriale	Condition : déjà bénéficiaire d'une aide obtenue au niveau local

Plus d'infos

VILLE DE SAINT-OMER : www.ville-saint-omer.fr/location-et-achat-de-velo

* Vélo à Assistance Electrique

** Aide plafonnée à 20% du prix du vélo

SAINT-OMER LABELISÉE « VILLE À VÉLO DU TOUR DE FRANCE » NIVEAU 3

Le Tour de France a lancé cette année le label « Ville à Vélo du Tour de France » dans le but de valoriser les initiatives prises par les communes en faveur de la bicyclette au quotidien. Le label comporte quatre niveaux reprenant la stratégie de développement des infrastructures cyclables, les actions concrètes liées au soutien de la pratique du vélo ou l'aide apportée aux clubs et aux associations.

Grâce à la mise en place du plan des mobilités actives, aux aménagements réalisés, à la concertation menée sur le sujet, et aux actions des associations, la ville de Saint-Omer a obtenu le label « Ville à Vélo du Tour de France » avec 3 vélos.

Sur les 80 villes candidates :

- 2 villes ont obtenu 4 vélos
- 18 villes ont obtenu 3 vélos
- 40 villes ont obtenu 2 vélos
- 20 villes ont obtenu 1 vélo



UNE GARE BIENTÔT ACCESSIBLE À TOUS

Jusqu'à juin 2022, SNCF Gares & Connexions avec le soutien du Conseil Régional réalise des travaux de mise en accessibilité de la gare de Saint-Omer.

En quoi consiste les travaux ?

- Mise en accessibilité des quais par la création de deux ascenseurs pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder aux quais, et par la pose d'une dalle d'éveil à la vigilance ainsi qu'une bande de guidage entre le bâtiment des voyageurs et le passage souterrain pour les personnes malvoyantes
- Rehaussement et sécurisation des quais pour que les voyageurs puissent monter et descendre des trains sans risque de chute
- Mise en accessibilité et réfection des escaliers
- Mise aux normes de l'éclairage et de la signalétique.

Quels sont les impacts à venir ?

Les travaux sont principalement réalisés en semaine, du lundi au vendredi, et en journée. A l'exception de certains travaux qui nécessitent d'être effectués en dehors des heures de circulation ferroviaire :

- Les 13 mai, 24 mai et 14 juillet
- Week-end du 24 juillet au 9 août
- Week-end du 18 septembre au 1^{er} novembre
- Week-end du 29 novembre au 12 décembre

L'organisation mise en place sur le chantier a été conçue pour que les nuisances sonores soient les plus brèves et minimales possibles.

Impacts sur les circulations ferroviaires :

- Les travaux auront un impact sur les circulations du 5 juillet au 5 novembre 2021.
- Les quais ne seront pas accessibles aux voyageurs pendant les périodes de fermeture et le cheminement des voyageurs dans le passage souterrain sera partiellement modifié pendant la période.

Retrouvez toutes les informations en gare ou sur le site <https://www.ter.sncf.com/>

AMÉNAGEMENTS DANS LES FAUBOURGS

En avril et mai, dans les faubourgs, de nouveaux aménagements cyclables se sont ajoutés à l'ensemble des mesures prises par la ville dans le cadre du plan des mobilités actives. Ils participent à l'amélioration de la cohabitation entre tous les usagers, à rendre les rues plus sûres, accueillantes et apaisées.

- rue Saint-Martin : passage en zone 30
- route de Clairmarais : marquage au sol du chaudiou (jusqu'au chemin de la Longue Lègre)
- quai du Haut-Pont : aménagements cyclables au niveau du pont rouge pour une liaison apaisée entre la rue des faiseurs de bateaux et le quai du haut-pont



RUE DE DUNKERQUE

INTERVIEW

Patrick Dangre,
La Bouquinerie des Flandres



Comment est né votre projet de boutique ?

Jusqu'il y a 3 ans, nous étions le leader français de la vente en ligne de livres en travaillant avec des grands sites de vente internationaux. Ensuite, nous avons rencontré des difficultés avec l'un des plus gros revendeurs ce qui a montré nos faiblesses. Nous avons alors décidé de repenser le projet et de vendre dans des boutiques en direct. J'ai ciblé une quinzaine d'emplacements dans les grandes villes de la région et nous avons ouvert 4 ou 5 magasins chaque année.

Pourquoi Saint-Omer ?

Je souhaitais m'y installer depuis le début mais je n'avais jusqu'ici pas trouvé de local qui me correspondait notamment budgétairement parlant. Et il y a 2 mois, un propriétaire que j'avais déjà contacté m'a fait une offre qui me correspondait. Et cerise sur le gâteau c'était rue de Dunkerque là où je souhaitais m'installer. La douzième boutique a alors ouvert ses portes !

Et puis, la 2^e raison c'est qu'à Saint-Omer, les lecteurs sont nombreux !

Pourriez-vous nous dire quelques mots sur votre concept de boutique ?

Nous sommes bouquinistes, donc par définition nous ne vendons que des livres d'occasion. Notre particularité est de faire à la fois de la vente et de l'achat. Si les clients déposent des livres conformes à notre politique d'achat, ils repartent avec de l'argent ou ils rachètent d'autres livres. Nous travaillons aussi avec quelques éditeurs qui proposent des stocks d'occasion.

L'un de nos points forts est le rayon pour enfants, il est très développé et qualitatif. Nous avons donc des papas et des mamans ravis de pouvoir renouveler la bibliothèque en fonction de l'âge et du goût des enfants, souvent différents dans la famille, et ce à petits prix.

Notre offre vient vraiment compléter celle existante sur la ville avec la Bibliothèque d'agglomération et nos collègues libraires.

Le contexte a-t-il impacté votre commerce ?

Avant la crise, la vente en boutique représentait 70% de notre chiffre d'affaires, au 1^{er} confinement les ventes se sont reportées sur internet. Mais aujourd'hui, nous avons retrouvé notre rythme d'avant. Et d'ailleurs l'ouverture à Saint-Omer a été notre meilleur démarrage !

Des projets ?

Nous attendons que la situation évolue, mais nous proposerons sans doute des nocturnes, des remises sur le magasin de quoi ravir nos clients déjà nombreux !

RETROUVEZ AUSSI...

- **L'Atelier Toiletté** bichonne vos animaux dans son salon de beauté canin.
- 98 rue de Dunkerque - 03 21 88 14 17
- Elixirs, crèmes de massage, huiles, liquides pour cigarettes, résine et fleurs à base de cannabidiol, **High Society** soulage, en outre, vos angoisses et vos douleurs musculaires

ÇA DÉMÉNAGE !

• **L'agence M Voyages** pose définitivement ses valises place Foch.



• **Le « Ch'ti Charivari »** quitte la rue de Dunkerque pour s'installer rue du Lion d'Or, près de Ociné.

ILS SE SONT INSTALLÉS

• Chez Cha Coiffure

Vous vous sentirez comme à la maison, mais chez elle.
7 impasse du Doulac. Uniquement sur rendez-vous : 07 89 55 68 13.

• Du Simple Ô Chic

Primeur, traiteur et épicerie
1 place Gilliers - 06 74 29 58 46

RUE LOUIS MARTEL

ENCORE UN PEU DE PATIENCE...

Il y a comme un parfum d'été rue Louis Martel. En juillet, des fleurs de saison, françaises ou européennes proposées par « Camille artisan fleuriste » dans des emballages recyclables viendront embaumer la rue.

Ouverture prochainement au 28 rue Louis Martel



UN NID DOUILLET

Envie d'un jardin ou d'une maison plus grande ? Vente, location, gestion, l'Immobilier 3A s'occupe de tout et de vous !

5 rue Louis Martel
www.3aimmobilier.fr - 03 74 18 00 00



CÔTÉ RESTO

**Pierre Leclercq, Directeur
Mercure Hôtel Saint-Omer
Centre Gare et le restaurant le
StrOm**



Pouvez-vous présenter en quelques mots ?

Je suis Pierre Leclercq. J'ai un parcours qui a débuté au lycée Hôtelier du Touquet et qui s'est poursuivi notamment à Montréal, Au Mans, à Bourges ou encore à Orléans. C'est un parcours riche d'expériences dans l'ensemble des métiers de l'hôtellerie et de la restauration.

Comment êtes-vous arrivé jusqu'à Saint-Omer ?

Le projet du Mercure de Saint-Omer et son restaurant m'a été présenté fin 2019. Étant originaire de la Côte d'Opale, je connais très bien la ville et l'ensemble

de ses atouts touristiques et culturels. Elle possède de nombreux lieux de vie qui font d'elle une ville dynamique, avec une offre de restauration complète.

Ainsi, cela me plaisait beaucoup de concrétiser mon projet de retrouvailles avec la région au sein de la ville de Saint-Omer. Je suis donc arrivé en début d'année 2021 sur le projet.

Un début un peu particulier compte tenu du contexte, non ?

Oui c'est sûr, mais c'est un petit challenge que j'apprécie : pouvoir travailler en amont de l'ouverture toute la partie communication. Je m'attèle depuis plusieurs mois à faire connaître l'établissement aux acteurs locaux, aux institutions, à mettre en place des partenariats, nous faire connaître auprès des futurs visiteurs mais aussi des Audomaroises et Audomarois.

Et d'ailleurs ces derniers ont pu découvrir un avant-goût du restaurant grâce au Marché des restaurateurs le samedi matin sur la place Victor Hugo avant de le découvrir à 100% dans notre établissement.

Parlez-nous de la philosophie du restaurant le StrOm ?

Ce qui nous anime et tient

particulièrement à cœur au Chef est d'offrir à nos clients une carte locale. Aujourd'hui, elle l'est à 95%. Nous avons beaucoup de chance d'être sur une terre très riche de producteurs qui cultivent et élèvent avec passion et nous prenons beaucoup de soin à retranscrire cette qualité, ce beau patrimoine dans l'assiette. Comme nous prenons plaisir à partager l'histoire de nos plats avec notre clientèle.

Et le choix de notre nom « StrOm * » vient confirmer notre attachement au patrimoine naturel de la ville et à son Marais.

Quelques mots sur vos futurs projets ?

On proposera des packages avec l'hôtel et le restaurant avec des activités et des visites. À la rentrée, il y aura aussi la mise en place d'ateliers cuisine avec notre chef, des ateliers œnologie avec accord mets et vins, des activités autour des brasseurs locaux, mais aussi des brunchs le dimanche matin avec des produits locaux.

**Strom : signifie « courant » et c'est également le nom d'un cour d'eau dans le marais.*

LE MARCHÉ DES GOURMANDS

Pas toujours évident d'avoir des idées de repas, de cuisiner après une semaine bien remplie ou de prendre le temps de réserver un bon petit plat pour se faire plaisir.

Au printemps dernier, le marché de Saint-Omer a accueilli les restaurants et les bars, fermés pendant le confinement, pour de la vente à emporter, place Victor Hugo.

Entre les étals habituels, le Claire'Marais, L'Histoire de, l'Industrie, le Colegram, le Bistrone et le StrOm ont régalié les promeneurs avec des menus à emporter, accompagnés, avec modération, d'une bière artisanale proposée par le Café de France, ou d'un apéritif réalisé par les Sales Gosses ou l'Oncle Pat. Un vrai régal !



ÉPIQUE



— SUR PLACE ET À EMPORTER —

Am, stram, gram, Pic et pic et colégram... Plus la peine d'hésiter ! Grâce à l'Épique, on opte pour des sandwiches, des petits plats et des desserts faits maison, avec des produits régionaux et de saison.

Au Moulin à Café, place Foch

DES TABLETTES NUMÉRIQUES POUR ACCOMPAGNER LES ÉTUDIANTS DANS LEUR SCOLARITÉ

Afin de permettre aux élèves de poursuivre leur scolarité depuis leur domicile, la ville de Saint-Omer a réalisé un don de 16 tablettes numériques au Centre Social et Culturel. Elles ont, ensuite, été mises à la disposition des familles non équipées d'outils informatiques des maisons de quartier Mathurin et Saint Exupéry. Cette opération vise à assurer la continuité éducative tout en maintenant un lien social avec les enseignants et les camarades de classe.

Ce prêt vient compléter les 14 ordinateurs portables et les 10 tablettes numériques déjà prêtés, aux familles, par le Centre Social et Culturel pour lutter contre la fracture numérique.



UN PEU DE FRAÎCHEUR DANS LA COUR DE L'ÉCOLE MONTAIGNE

Dans le cadre du projet Européen Cool Towns dont le but est de combattre les effets négatifs du changement climatique et de limiter au maximum les îlots de chaleur en milieu urbain, des travaux de réaménagement auront lieu cet été dans la cour de l'école Montaigne, et à partir de septembre dans les rues de Cassel et d'Hazebrouck. La végétalisation, la plantation d'arbres, la désimperméabilisation des sols et la gestion des eaux de pluie permettront de traiter ces îlots de chaleur et de proposer aux élèves, aux enseignants et aux habitants un espace naturel et rafraîchissant, notamment lors des périodes de canicule.

Cet été, la cour d'école Montaigne accueillera du gazon, de la prairie fleurie, des arbres (tilleuls, sorbiers), des arbustes d'ornement et des arbres fruitiers (variétés locales de pommiers et de poiriers), et des plantes grimpantes sur les clôtures. La végétalisation sera également renforcée près de l'aire de jeux, du boulodrome et dans les rues de Cassel et d'Hazebrouck. L'installation de cuves de récupération d'eau de pluie, de pas japonais (dalles) sous les pins et les bouleaux existants, et l'installation de jardinières sont à l'étude.

À la rentrée de septembre, les élèves et enseignants retrouveront une cour plus agréable avec des nouvelles activités en lien avec la découverte de la nature.



RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022

Avant de poser les cartables et de profiter pleinement des vacances scolaires, n'oubliez pas d'inscrire votre enfant à la prochaine rentrée des classes.

Il vous suffit de :

- Remplir le formulaire d'inscription et de dérogation si nécessaire (téléchargeable sur www.ville-saint-omer.fr rubrique Pratique > scolarité > inscriptions scolaires)

- Joindre une copie du livret de famille (parents et enfant)

- Transmettre les documents :

- par mail à l'adresse mail suivante : affaires-scolaires@ville-saint-omer.fr

- par courrier ou en les déposant : Mairie de Saint-Omer - Service des Affaires Scolaires - 16 rue Saint-Sépulcre / CS 20326 / 62505 Saint-Omer Cedex

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à vous rapprocher du service des affaires scolaires au 03 21 12 83 06.

CADEAU TROP CHOU POUR LA NAISSANCE DE VOTRE BOUT DE CHOU !



Pour célébrer l'arrivée de votre heureux événement, la ville de Saint-Omer offre un cadeau de naissance à chaque Audomaroise et chaque Audomarois né depuis le 1^{er} janvier 2021. Entièrement fabriqué par l'entreprise Duhamel, rue François Chiffart, ce kit naissance réutilisable contient 5 cotons nettoyants, 1 bavoir brodé, 1 anti bavouille, et 1 linge. Une carte sera envoyée aux parents, les invitant à venir, rechercher leur cadeau en Mairie. Ce dispositif devrait concerner près de 190 naissances chaque année.

Depuis une loi datant du 28 juillet 1978, vous pouvez être appelé à siéger à la cour d'assises, aux côtés de juges professionnels, pour juger les affaires pénales les plus graves. Le juré d'assises est un citoyen inscrit sur les listes électorales et qui remplit certaines conditions.



Qui peut être juré d'assises ?

Pour être juré d'assises, il faut : être de nationalité française, être âgé d'au moins 23 ans à la date d'effet, être inscrit sur les listes électorales, savoir lire et écrire le français, n'avoir jamais été condamné à une peine de prison supérieure à six mois, ne pas exercer les fonctions de ministre, préfet, militaire en activité, et ne pas avoir déjà rempli cette fonction au cours des 5 dernières années.

Si vous êtes parent avec l'accusé, avec un autre membre du jury ou l'un des magistrats membre de la cour, vous ne pourrez pas y participer.

Comment sont choisis les jurés ?

Les jurés qui siégeront pendant un procès d'assises sont sélectionnés parmi un grand nombre de personnes tirées au sort sur les listes électorales. Cette sélection se fait en plusieurs étapes.

Etape n°1 : Tirage au sort par le Maire

À partir de la liste électorale, le maire de chaque commune tire au sort publiquement plusieurs personnes âgées de plus de 23 ans. Il avertit ensuite ces personnes qu'elles ont été tirées au sort afin qu'elles puissent, le cas échéant, faire valoir des raisons d'être dispensées. Parallèlement, le maire transmet la liste au greffe de la cour d'assises du département en indiquant le nom des personnes concernées, à sa connaissance, par les inaptitudes ou incapacités rappelées ci-dessus.

3 750 €

Montant de l'amende pour non-présentation à l'audience sans motif légitime

Etape n°2 : Tirage au sort par la commission spéciale

Une commission départementale spéciale placée auprès de chaque cour d'assises se réunit une fois par an pour établir la liste annuelle des jurés. La commission statue sur le retrait des personnes qui ne remplissent pas les conditions précédemment exposées ainsi que celles qui sont atteintes par des cas d'exclusion d'office (par exemple, si la personne a déjà été juré dans les cinq années précédentes ou si elle est atteinte d'une infirmité physique ou mentale). Elle se prononce également sur les demandes de dispense qui lui sont soumises et procède à un nouveau tirage au sort afin d'établir la liste annuelle des jurés et la liste spéciale des jurés suppléants.

88 €

Montant journalier de l'indemnité de session.

Etape n°3 : Désignation des jurés

Pour chaque session d'assises, le président du tribunal de grande instance ou le premier président de la cour d'appel, ou leurs délégués, tirent au sort publiquement, à partir de la liste annuelle, 35 jurés pour former la liste de la session et 10 jurés suppléants pour former la liste spéciale. Les jurés titulaires et suppléants sont ensuite convoqués par courrier par le greffier de la cour d'assises, quinze jours au moins avant l'ouverture de la session. Cette convocation précise la date et l'heure d'ouverture de la session, sa durée prévisible et le lieu où elle se tiendra.

5

Nombre de cour d'assises dans les Hauts-de-France (Amiens, Beauvais, Douai, Laon et Saint-Omer)

Peut-on refuser d'être juré ?

Lorsque que vous êtes désignés comme juré, vous ne pouvez pas refuser de remplir cette fonction sauf dans certains cas exceptionnels : vous avez plus de 70 ans, vous n'habitez plus dans le département où se réunit la cour, vous disposez d'un motif sérieux (maladie, impératifs professionnels ou familiaux), ou vous ne pouvez remplir convenablement votre responsabilité (mauvaise maîtrise de la langue française).

Si vous travaillez, votre employeur ne peut s'opposer à ce que vous vous rendiez à la convocation de la cour pour être juré. Il doit vous dégager de vos obligations professionnelles.

Retrouvez toutes les informations sur www.justice.gouv.fr

Définition

La cour d'assises est une juridiction départementale non permanente qui juge les personnes majeures et les mineurs de plus de 16 ans accusés de crime, de tentatives et de complicités de crime (exemple : meurtre, viol, vol à main armée...). Elle peut aussi juger des délits en lien avec le crime (exemple : la non-dénonciation de crime).

DES EXPOSITIONS, DES ŒUVRES INÉDITES ET DES ESPACES RÉNOVÉS VOUS ATTENDENT DÈS LA RÉOUVERTURE DU MUSÉE SANDELIN !

Une expo-dossier Bambou et tanuki, faune et flore

Les animaux et les plantes sont un des sujets favoris des peintres japonais, qui ont hérité de l'intérêt de leurs homologues chinois. Dans les collections audomaroises, on retrouve notamment le thème des fleurs et oiseaux, l'un des plus estimés.



Cabinet Vietnamien

Quatre œuvres inédites tout juste restaurées

- Un magnifique Baptême du Christ aux détails foisonnants et une délicate Vierge à l'enfant, deux des plus belles peintures du 16^e siècle des collections de la ville de Saint-Omer
- Un cabinet vietnamien aux décors nacrés d'une finesse stupéfiante, mis en dépôt par le musée d'Arras
- Un très beau Portrait d'un sculpteur par François Chiffart

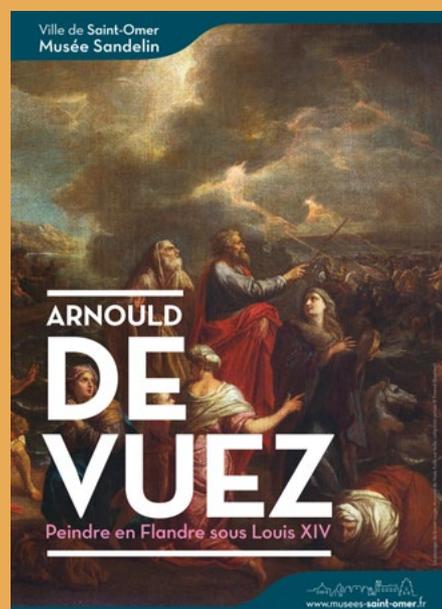


Le Baptême du Christ

Des espaces rénovés et de nouveaux éclairages

Divers espaces du musée ont été rénovés, le plus marquant étant l'escalier d'honneur dont le vert d'eau des murs a laissé place à un rouge profond. Les grands formats de Belly et De Neuville se dévoilent désormais de manière triomphante en montant l'escalier.

Suivez la réouverture et la programmation du musée Sandelin sur nos pages Facebook, Instagram et sur internet : www.musees-saint-omer.fr



UNE GRANDE EXPOSITION ARNOULD DE VUEZ, PEINDRE EN FLANDRE SOUS LOUIS XIV

Né à Saint-Omer, Arnould de Vuez (1644 - 1720) est le peintre d'histoire le plus important du nord de la France à la fin du règne de Louis XIV ! De Paris à Lille en passant par l'Italie, suivez l'évolution de sa carrière et plongez dans l'univers de Vuez à travers ses influences, ses grands projets...

Particularité sans exemple en France, une grande partie de son immense fonds d'atelier est restée chez ses descendants depuis trois siècles, permettant d'exposer de nombreuses œuvres inédites.

Jusqu'au 19 septembre 2021

L'ART DANS LA RUE

Dans le cadre du Contrat Local d'Éducation Artistique de la CAPSO (CLEA - Les Rencontres Artistiques de la CAPSO), qui favorise la rencontre de tous les publics avec des artistes, Claire Audhuy et Guillaume Lepoix, sont intervenus auprès de classes de Saint-Omer et de la CAPSO. Et ils ont proposé aux enfants de réaliser des poèmes sur le thème « Dans ma forêt » et des dessins sur « la Mer ».

Les enfants ont déployé leur imaginaire au travers d'images volontairement pixelisées pour que leurs créations puissent être diffusées sur les panneaux lumineux de la ville.

Une exposition inédite qui a apportée dans la ville autant de poésie que de mystère.



LES METS DE LA BIBLIOTHÈQUE D'AGGLOMÉRATION

Affamés de culture ? Venez dévorer ou picorer à la bibliothèque d'agglomération ! La saison promet d'être nourrissante.

Au menu : des illustrateurs, de l'histoire, du merveilleux et des sciences.

Les entrées : glacées avec « Le monde en découpe selon Antoine Guilloppé » (juin), goûtues avec « Devises et emblèmes » (juin à août), voluptueuses avec « images nomades » (juillet à août).

Les plats : reposants avec les siestes littéraires du samedi (juin à septembre à 15h), sucrées-salées seront les

histoires -dès 4 ans- du mardi (juillet et août à 15h) et énergétiques les ateliers dès septembre.

En dessert : des surprises aux journées du patrimoine, des expériences avec « les insectes » (septembre) et des réjouissances les après-midis « jeux de société » (octobre).

Réservez au 03 74 18 21 00

Toute la programmation est sur : www.bibliotheque-agglo-stomer.fr et sur leur page Facebook



LA CAPSO PROPOSE UN PASS CULTURE

Dès la réouverture des lieux culturels, il sera possible pour tous les jeunes âgés de 18 ans de faire des activités culturelles gratuitement grâce au pass culture mis en place par la Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer.

En téléchargeant une application gratuite, les jeunes se verront créditer de 300 € à dépenser sous 24 mois dans les lieux culturels du territoire. Exposition au Musée Sandelin, spectacle au Moulin à Café, visite de la Coupole, film à Ociné..., une belle occasion de passer un bon moment, et pourquoi pas, découvrir de nouvelles passions ! De plus, si le titulaire du pass souhaite partager sa sortie, il pourra en faire bénéficier la personne de leur choix.

Plus d'informations : www.ca-psy.fr

ACTION !

Du 13 juin au 21 juillet, la ville accueillera la réalisatrice Alice Diop, pour le tournage de son prochain long métrage intitulé « Saint-Omer », produit par SRAB Films (Ex. Les misérables, Banlieusards..)



Inspiré d'un fait divers retentissant, le film raconte l'histoire de Rama, une jeune écrivaine sur le point d'être mère, et qui, pour les besoins de son nouveau roman, assiste au procès de Laurence Coly, mère infanticide d'une fillette de quinze mois.

Pour les besoins du tournage, des Audomaroises et des Audomarois ont été recrutés pour faire de la figuration, notamment au tribunal de Saint-Omer, lieu central du film.

COMMENT VONT NOS VILLES JUMELÉES ?

DETMOLD



Les personnes de plus de 70 ans sont vaccinées, des quotas spéciaux peuvent être réservés pour les personnes de plus de 60 ans, les personnes en contact avec les femmes enceintes et les patients à risque. La vaccination a lieu dans les centres de vaccination centraux et chez les médecins généralistes.

L'ouverture des écoles dépend de l'indice d'incidence. Comme la valeur dans le district de Lippe est actuellement inférieure à 165, nous avons commencé les classes alternées en mai.

Il y a actuellement deux projets scolaires sur la durabilité entre les écoles de Detmold et de Saint-Omer. Malheureusement, les deux ne peuvent être réalisés qu'à distance.

Les restaurants doivent rester fermés, avec une valeur I supérieure à 100, seuls les magasins pour les besoins quotidiens sont autorisés à ouvrir, les autres sont autorisés en click & collect.

Les échanges entre clubs sportifs, chorales et autres associations ont également dû être reportés

Malheureusement, Detmold a dû annuler le cœur lourd le Festival européen de théâtre de rue qui était en fait prévu pour mai.

De Detmold, nous envoyons nos bons vœux à Saint-Omer. Restons tous négatifs - mais que pour le test - mais positifs à l'idée de se revoir !

Dans la ville d'Ypres, une salle de sport a été transformée en centre de vaccination. Le personnel de la ville, qui serait autrement au chômage technique, ainsi que de nombreux bénévoles, font de leur mieux pour accueillir les citoyens de manière amicale et sans heurts. Les habitants d'Ypres sont également encouragés à jouer le rôle de «partenaire de piqueûre» pour une personne moins apte à marcher ou qui a besoin d'aide pour se rendre au rendez-vous.

Notre maire a également été un partenaire en aidant les gens lors de leur visite au centre de vaccination. Pour l'instant, rares sont les personnes qui n'acceptent pas leur invitation à se faire vacciner. La ville a bon espoir et espère que nous pourrions bientôt profiter à nouveau de la vie dans la belle ville d'Ypres !

YPRES



DEAL



Chers amis de Saint-Omer

Ce fut une période difficile et inquiétante ici à Deal et pour nos amis de Saint-Omer et de la grande famille européenne. Être témoin de l'impact de cette pandémie sur le reste du monde, moins chanceux que nous en Occident, a été et est toujours stressant et effrayant.

Le programme de vaccination a été déployé ici au Royaume-Uni et beaucoup d'entre nous ont eu la chance de recevoir un second vaccin. Cependant, l'émergence de variantes et de mutations du virus reste préoccupante.

Tant de choses se sont passées depuis notre visite l'année dernière, c'était une journée historique dont Christopher et Adrian se souviendront toujours.

Nous nous réjouissons de vous accueillir à nouveau à Deal très bientôt, dès que vous pourrez le faire en toute sécurité.

La pandémie de COVID-19 a, à bien des égards, induit des changements dans la vie des habitants de Żagań. Le confinement, le travail à distance, les cours en visio et la restriction des événements publics ont modifié nos habitudes du quotidien, ainsi que nos vies familiales et professionnelles. Nous avons été contraints d'annuler les grands événements de la ville, les pique-niques et les foires.

Les rassemblements, les divertissements, le sport, ou tout simplement le shopping - tout cela a changé. Dans tout le pays, il y a (encore) des restrictions en termes de mobilité, le port du masque est imposé et des jauges sont appliquées dans les magasins ou dans les transports publics.

Toutefois, pendant la pandémie, les activités de plein air ne sont pas en reste. Les habitants de Żagań arpencent à tout-va le parc de Żagań, se promenant et contemplant la nature.

Parallèlement à la diminution du nombre de cas et à l'augmentation du taux de vaccination, le gouvernement a commencé fin avril à assouplir les restrictions. Le 4 mai, les galeries d'art et les musées ont rouvert leurs portes et les enfants ont repris l'école. D'ici la fin du mois de mai, toutes les écoles, infrastructures sportives, les hôtels et les restaurants devraient être ouverts.

ZAGAN



COMMENT UTILISER LES ABRIS-VÉLOS ?

Nous vous conseillons de vous inscrire au service en amont de son utilisation. Ainsi une fois en centre-ville, il suffira de vous munir de votre téléphone portable pour réceptionner le code d'accès.

1. Se rendre sur www.ville-saint-omer.fr et cliquer sur le bouton « Mobilité » sur la page d'accueil du site puis « Stationner à vélo »
2. Se connecter avec ses identifiants
3. Cliquer sur « droit d'accès »
4. Choisir le temps d'accès souhaité : 2h, 4h, 12h ou 24h selon vos besoins
5. Cliquer sur « Valider »
6. Choisir l'abri souhaité : Carmes ou Théâtre
7. Indiquer son numéro de mobile pour réceptionner le code d'accès : le tour est joué !
8. Taper le code sur le panneau digicode de l'abri-vélo
9. Attacher son vélo à l'aide d'un cadenas en veillant à respecter les espaces de stationnement
10. Faire ses courses, se rendre au travail, déjeuner au resto... en toute tranquillité !



Groupe SAINT OMER AVEC VOUS QUOTIDIENNEMENT, pour être très efficace

Qu'une ville comme Saint-Omer consacre une partie de son budget à la restauration de son patrimoine n'est pas une surprise, mais cela devient préoccupant quand ceci occupe le premier poste des dépenses d'investissement. Conserver le patrimoine est un choix politique acceptable à la condition que cela soit une ressource et non une contrainte, que son financement soit étalé dans le temps et n'hypothèque pas l'avenir. Son usage futur doit être défini par et pour les habitants. D'autres investissements sont à consentir en priorité dans le secteur de la santé. Une maison de la santé moderne disposant de toutes les innovations s'impose à Saint-Omer : le nombre de médecins se réduit comme peau de chagrin, l'état sanitaire de la population est préoccupant, elle est en difficulté. Ce projet doit faire l'objet de toutes les attentions et profiter à toute la population. Ce sont les Audomarois, et pas seulement les touristes, qui font vivre leur patrimoine par les activités qu'ils y mènent, mais à la condition qu'ils n'aient pas à faire face à d'autres urgences primordiales. Quand 40 % des Audomarois traversent une situation précaire, les priorités mériteraient d'être redéfinies. Le patrimoine oui, mais pas que le patrimoine !

CONTRIBUTION GROUPE D'OPPOSITION

FOIRE AUX QUESTIONS

Je pars très prochainement en vacances, mon domicile peut-il être surveillé ?

Lorsque vous partez en vacances, faites-le l'esprit léger grâce au dispositif « Tranquillité Vacances ». Depuis 2018, sur simple demande, la police municipale veille sur votre habitation la journée, et la police nationale effectue des surveillances la nuit. Pour intégrer gratuitement à ce dispositif, il vous suffit de compléter un formulaire disponible sur www.ville-saint-omer.fr/tranquillite-vacances et de le renvoyer à la Police Municipale à cette adresse police-municipale@ville-saint-omer.fr ou à le déposer au 4 rue du Lion d'Or à Saint-Omer.

Je souhaiterais obtenir un composteur individuel, comment faire ?

Les composteurs permettent de transformer certains déchets du quotidien en engrais : un geste écologique favorisé par la CAPSO. Si vous souhaitez obtenir un composteur, cela est possible pour seulement 9 €.

Pour en bénéficier, vous devez remplir le formulaire disponible sur : <https://www.ca-pso.fr/services/dechets/demande-signalment/particulier-besoin/> ou appeler le numéro vert au 0800 676 053.

Il est possible d'avoir au maximum 2 composteurs par foyer, et ceux-ci restent une propriété de la CAPSO. Lors de la livraison, le composteur est déjà monté et l'agent vous explique son fonctionnement.

À Noël, mon enfant a reçu une place de cinéma Ociné par la Ville de Saint-Omer qui était valable jusqu'au 31 mars 2021.

Est-elle toujours utilisable ?

Oui, la date de validité est reportée au 31 août 2021

PAYS DE
Saint-Omer

SAINT-OMER

Jaaz

FESTIVAL

6^e édition

02 > 05
JUILLET
2021



Azawan • Éric Barret • Stefano di Battista • Olivier Ker Ourio
Leïla Olivesi • Jean-Philippe Viret • Wanderlust



VILLE DE
SAINT-OMER
www.ville-saint-omer.fr

